

SCIENCES SOCIALES, SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES DE L'HOMME:
VALEURS ET LIMITES DE LA DISTINCTION AU 21^E SIECLE

KOUADIO KOUAME Alphonse

Université de Bouaké

Dépt. d'Anthropologie et de Sociologie

01 BP 3597 Bouaké 01, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

La science est constituée par l'ensemble des connaissances et des études de valeur universelle, caractérisées par une méthode et un objet déterminés, fondées sur des relations objectives et vérifiables. C'est bien dans ce même ordre d'idées que E. Schatzmann a pu soutenir la thèse selon laquelle la science est l'ensemble de la connaissance des lois des processus naturels. (Encyclopédie universalis Vol. 14: 752). Et cela, l'auteur en le disant, se fonde sur le postulat que les phénomènes naturels obéissent à des lois qui sont connaissables. Mais ainsi libellée, cette définition de la science semble exclure l'homme et les phénomènes sociaux. Certes, à l'analyse, on peut admettre que cette thèse conçoit l'homme comme faisant partie intégrante de la nature, et que son comportement comme ses activités individuelles ou collectives, obéissent également à des lois. Or il est évident que concernant les phénomènes naturels d'une part, et les phénomènes sociaux ou humains d'autre part, on ne peut nullement aboutir aux mêmes lois. D'où la question que nous nous posons: une telle définition est-elle suffisante pour une appréhension effective du statut de la science dans toutes ses dimensions? La réponse à une telle interrogation ne peut être que négative, dans la mesure ou en réalité, il ne peut y avoir de science que de la nature ni de la vie.

Les relations de l'homme avec la nature peuvent commander et réciproquement, les relations avec ses semblables soit dans la vie en communauté, soit dans l'exercice même de l'activité de transformation, etc. C'est en cela que la définition de la science en général, et singulièrement des sciences de l'homme s'avère assez difficile, qui suscite un certain nombre d'interrogations: qu'entend-on par Sciences sociales, Sciences humaines, Sciences de l'homme? Quel sens et quelle importance peut-on accorder à ce débat terminologique de nos jours, et pour quel intérêt?

Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter à travers cet article, quelques éléments de réponse. Pour ce faire, nos propos s'articuleront autour de trois points essentiels. A un premier niveau, il s'agira de situer les sciences de l'homme par rapport à l'ensemble des

sciences; le deuxième point sera consacré à la caractérisation des premières. Quant au troisième et dernier point, il examinera la portée réelle de la re-précision des concepts fondateurs des sciences de l'homme de nos jours.

1. Les sciences de l'homme dans le concert des sciences

La science est en fait, une construction de l'esprit humain pour instruire, expliquer le réel en vue de le maîtriser. Depuis l'avènement de sa spécificité sur le tronc commun animal en effet, c'est-à-dire le passage de son état essentiellement biologique à l'état sociologique, l'homme ne cesse de déployer un effort constant pour transformer matériellement, mais aussi et surtout, pour penser et pour conceptualiser ce réel. Le faisant, il vise d'abord à le mettre à son service. Toutefois, il est à noter que cet immense et grandiose effort de pensée et de conceptualisation qui caractérise notre espèce, porte sur la totalité du réel et sur chacune de ses parties grandes et petites. La nature a pour ainsi dire, assigné à l'espèce humaine, un programme à exécuter, à savoir que rien et absolument rien de ce qui existe ne doit échapper à son activité de pensée et par voie de conséquence, à l'utilisation pratique de celle-ci à son avantage. C'est à la réalisation de ce programme que travaillent toutes les sciences qui se sont progressivement constituées au cours de l'histoire.

En dehors des sciences de la nature ou expérimentales et autres physico-mathématiques dites exactes, il existe, bien d'autres types de sciences telles que celles qui choisissent d'étudier l'homme et ses activités tant individuelles que collectives. Ce sont celles-ci que l'on nomme sciences sociales, sciences humaines ou sciences de l'homme qui font l'objet du présent article.

Qu'il s'agisse de leur définition, de leur mode d'élaboration, de leur statut ou de leurs rapports avec la société et les pouvoirs publics, ces deux types de sciences présentent des différences réelles. Voilà qui nous amène à examiner ce qu'il en est des sciences de l'homme.

2. Les sciences de l'homme, caractéristiques essentielles

Les différentes sciences de l'homme étudient la réalité humaine, le social, en se situant dans un domaine déterminé. C'est ce domaine précis constituant leur objet d'étude qui les distingue les unes des autres. Comme tel, l'examen des caractéristiques des sciences de l'homme conduit à la classification de celles-ci. On ne peut donc traiter des sciences en général, et des sciences de l'homme en particulier sans suivre un ordre ou une démarche méthodique. Certes, le problème de classification en tant que tel, ne nécessite pas qu'on s'y attarde outre mesure. Néanmoins, il n'est point superflu d'indiquer que dans le cas précis du présent article, cette approche

paraît d'autant plus nécessaire qu'elle s'avère mieux indiquée pour assurer la clarté de la pensée et pour permettre une appréhension effective des divers aspects des disciplines en question. Ainsi, pour une classification selon l'objet, on a d'une part, la catégorie des sciences de l'homme dites sciences sociales particulières, qui étudient un aspect spécifique du social; et d'autre part, les sciences sociales globales qui étudient la vie sociale des groupes dans leur ensemble. Pour la classification selon la méthode, Pierre Jacard parle de sciences descriptives, analytiques, synthétiques, périphériques.

Concernant les sciences sociales particulières, Maurice Duverger distingue deux groupes de disciplines. D'un côté celles étudiant le substrat matériel du social, ou la morphologie sociale. Ce sont l'économie politique, la géographie humaine, et de la démographie. Le second groupe est celui de l'anthropologie ou des branches particulières de la sociologie, aussi nombreuses qu'il y a de réalités sociales. Quant aux sciences sociales globales, elles regroupent l'anthropologie sociale et culturelle, la sociologie des groupes élémentaires et des groupes intermédiaires tels que la famille, les petits groupes, les associations, la sociologie des ensembles nationaux, l'anthropologie et la sociologie générales. Mais avec Jean Piaget, nous pouvons, hormis les disciplines philosophiques, répartir les sciences sociales en trois grands groupes. On a ainsi les sciences nomothétiques, les sciences historiques, les sciences juridiques.

Dans l'ensemble donc, ces auteurs fournissent des données assez intéressantes. Mais à l'analyse, il apparaît nettement une correspondance ou plutôt une interférence entre la classification selon l'objet et celle selon la méthode. L'une et l'autre, elles sont nécessaires et constituent de véritables repères dans la quête des données sur le terrain d'une part, dans la détermination épistémologique des cadres d'analyse d'autre part. Aussi, la distinction la plus essentielle devrait-elle être en définitive, celle qui a lieu entre disciplines normatives et sciences de l'homme. Alors que les premières sont foncièrement déductives, les secondes privilégient essentiellement la méthode inductive. Toutefois, nous devons relever que si la méthode déductive et la méthode inductive sont a priori de nature opposée, elle se complètent sur le terrain de la pratique des sciences de l'homme, dans leurs activités heuristiques et théoriques.

Voilà pourquoi au delà de cette classification, l'essentiel doit être la détermination du rôle des sciences sociales ou sciences de l'homme dans le concert des sciences en général, et dans la société en particulier.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons dire avec E. Ortigues que le rôle des sciences sociales est principalement de répondre à la question, "quoi implique quoi? Quelles sont les implications de ce que font les individus?" (Encyclopédie Universalis vol 14: 771). Au demeurant, on retiendra que le statut des chercheurs en sciences sociales n'est pas fondamentalement

différent de celui des autres chercheurs, mais que cependant, l'explication dans les sciences sociales tend surtout à montrer comment les phénomènes collectifs se construisent à partir de schémas d'interaction entre les individus. Les systèmes d'interactions entre les hommes permettent donc dans la quasi-totalité des cas, de rendre compte des contraintes collectives. Comme telles, les sciences sociales sont des disciplines susceptibles d'éclairer au mieux, les décisions pratiques, dans la mesure où elles aident à mieux percevoir les divers aspects d'une situation sociale, politique, économique ou culturelle. Elles ne sauraient donc se contenter de transposer les méthodes des sciences de la nature. C'est ainsi que dans leur évolution en général, et au plan méthodologique en particulier, les sciences de l'homme tentent toujours d'orienter systématiquement leurs investigations empiriques à partir d'un effort original de recherches formelles sur la base de la structure logique des théories.

Toutefois, au plan même de la théorie, force est de constater entre les auteurs, la persistance d'une certaine polémique entretenue par l'ambiguïté et la polysémie de la terminologie employée pour désigner ces sciences qui étudient les phénomènes sociaux et humains. Si aujourd'hui, ce débat semble apparemment clos, il n'en demeure tout de même pas moins que par moments, il resurgit qui, dans des colloques ou dans les enseignements universitaires, nécessite souvent de nouvelles explications et des mises au point toujours utiles.

3. La re-précision des termes fondamentaux et son intérêt dans les sciences de l'homme au 21^e siècle

De même que les sciences de l'homme, nous l'avons vu, constituent un sous-ensemble du grand ensemble des sciences, les sciences sociales représentent une catégorie spécifique des sciences de l'homme. Comme tel, s'il est vrai que toutes les sciences sociales se conçoivent aisément comme des sciences de l'homme, il n'en est pas ainsi pour l'inverse ; toutes les sciences de l'homme ne sont en principe pas des sciences sociales. En effet, les sciences sociales sont cette branche des sciences de l'homme, qui se donnent pour objet d'étude, le social; c'est-à-dire, les activités et le comportement de l'homme vivant en société. L'activité et ce comportement peuvent être aussi bien individuels que collectifs; les sciences sociales elles, choisissent l'aspect collectif Il s'agit de l'homme pris dans son milieu institutionnel ou culturel. Les groupes sociaux, la famille, les ménages comme les sociétés globales, représentent un aspect très concret de cet objet d'étude des sciences sociales.

Non seulement du point de vue du sens commun, mais aussi et surtout dans les milieux scientifiques, voire au plan épistémologique, les sciences sociales ont souvent été confrontées à de nombreuses difficultés. il y a par

exemple, le problème de terminologie d'une part, et celui du vieux et faux débat de la scientificité qui a soulevé d'autre part, beaucoup de controverses en son temps, mais qui de nos jours, n'a plus aucun intérêt d'être renouvelé. Quant à celui de la terminologie, il se situe au niveau de la polysémie des termes ; il s'agit de la polémique relative aux appellations sciences sociales, "sciences humaines" et sciences de l'homme. Ce problème non plus, ne semble plus être une préoccupation majeure de nos jours. Toutefois, il convient d'indiquer que la distinction entre sciences humaines et sciences sociales n'a pas été toujours des plus aisées. C'est ce qui rend souvent difficile la définition de ce groupe de disciplines, et qui nécessite aujourd'hui, une certaine re-précision de ces différents termes.

De Claude Lévi-Strauss à Michel Lallement en passant par E. Ortigues, Jean Piaget et bien d'autres auteurs, beaucoup d'analyses ont pu être faites, sur lesquelles nous ne reviendrons plus dans le cadre restreint de ce document. Dans l'ensemble, ce qu'on doit retenir de ces analyses est que les sciences sociales n'ont d'autre but que l'étude des phénomènes sociaux, économiques et culturels...; et que la distinction tranchée entre sciences sociales et sciences humaines ne s'impose plus en tant que telle aujourd'hui pour la pratique du métier de sociologue, d'anthropologue, de psychologue ou d'économiste. Cependant, on doit relever qu'en réalité, il ne saurait y avoir une unicité totale entre ces deux groupes de disciplines.

En effet, alors que la culture humaniste au XIX^e siècle s'intéressait aux oeuvres de l'esprit et aux formes de l'expression, les sciences sociales elles, devraient prendre en considération dans leur approche, les activités humaines, les résultats de celles-ci, leurs conditions et leurs formes d'organisation aussi bien politiques qu'économiques. Les conditions du comportement des hommes vivant en société peuvent être de différentes sortes; mais ce qui les réunit dans un même ensemble, c'est leur commune référence à leurs activités devenues objet d'investigation empirique comme dirait Jean Piaget. Pour l'auteur de "l'épistémologie des sciences de l'homme", les phénomènes sociaux dépendant de tous les caractères de l'homme y compris les processus psychologiques et réciproquement, les sciences humaines sont toutes sociales par l'un ou l'autre de leurs aspects. (Piaget J. 1970:15 - 28).

Par ailleurs, nous savons que l'expression sciences humaines" est celle qui a régulièrement été employée pour désigner les études de psychologie et de sociologie depuis la seconde Guerre mondiale, où elle a remplacé l'ancienne appellation de sciences "morales" en France. Et que chez les Anglais en revanche, cette expression est utilisée parfois dans des contextes très peu systématiques; le terme le plus courant étant plutôt "social sciences." L'idée de sciences sociales a donc été conçue au XIX^e siècle sous la forme d'une science de synthèse par les auteurs comme Auguste Comte, Karl Marx, Jeremy Bentham, Herbert Spencer. Elle a été

mise en oeuvre au XX^e, mais selon une perspective différente, en se subdivisant en une multitude de spécialités.

Sous le vocable "sciences sociales" donc, on devra pour Lévi-Strauss rapporté par Monsieur T. Ngakoutou dans son article "Sciences sociales et humaines: l'Anthropologie, une science carrefour", regrouper toutes les sciences de l'homme "qui peuvent s'établir sans aucune difficulté au cœur même de la société, avec tout ce que cela implique de prise en considération des problèmes sous l'angle de l'intervention pratique" (Anthropologie Africaine N° 2, Septembre 1995: 3 - 46). Elles comprendraient ainsi la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie sociale et culturelle, l'ethnologie, les sciences économique et politique, les études juridiques. A celles-ci, il faudrait ajouter la linguistique et la démographie que Lévi-Strauss n'a pas cru devoir inclure dans cette liste.

Quant aux sciences humaines, elles seraient celles qui se mettent en dehors de chaque société particulière. Il faut entendre par là, les sciences de l'homme qui ne se préoccupent pas systématiquement de l'étude du social, mais de l'homme, de son comportement comme de ses activités, dans ses rapports avec ses semblables, en tant qu'individu et non comme entité collective. Cette étude ciblée de l'homme ne signifie en rien l'exclusion de celui-ci de la société; tout étant en fait purement question d'intérêt heuristique.

Somme toute, le terme de sciences sociologiques aurait été préférable. Mais là encore, des controverses subsisteraient sans aucun doute. Du coup, on devra accepter par convention que toutes ces appellations se valent. Et dans tous les cas, Si les termes de sciences sociales et de sciences humaines sont plus ambigus, celui de sciences de l'homme l'est moins; car en fait, de quelque côté qu'on se situe, étude de l'individu ou du groupe, de la collectivité, il s'agit toujours de l'homme sous un aspect ou un autre. C'est en ce sens que E. Ortigues (Encyclopédie universalis Vol. 14: 767), indique que quand on parle des sciences de l'homme, le mot "homme" désigne un domaine intermédiaire entre, d'une part les sciences naturelles comme la biologie et d'autre part, les sciences abstraites du raisonnement telles la logique, la mathématique auxquelles il ajoute les disciplines philosophiques.

Cette démarche de l'auteur peut s'expliquer aisément dans la mesure où, même Si les disciplines philosophiques ne sont pas de la famille des sciences, elles demeurent à par entière des activités du savoir, relatives à la connaissance de l'homme. Poursuivant donc son analyse, Ortigues précisera que ce domaine des sciences de l'homme a un caractère social; et cela, du fait qu'il inclut l'acquisition d'un langage et d'une culture. Ainsi, estime-t-il que les formes sociales sont des formes mixtes qui participent à la fois de la vie et de la pensée; et que la parole étant le propre de l'homme, elle sert de critère distinctif entre le point de vue naturaliste et le point de

vue social ou culturel. Comme tel, on peut bien conclure que les sciences de l'homme ont pour objet, l'étude des conditions naturelles et culturelles des activités humaines.

Conclusion

Les sciences de l'homme, du point de vue épistémologique, ont une situation plus ou moins ambiguë, du fait de l'identité partielle entre le sujet connaissant et l'objet d'étude d'une part, et de la polysémie des termes fondamentaux d'autre part, source de la constante polémique entre les auteurs. Mais cette situation hybride de ces sciences, Si elle se présente d'emblée comme une difficulté épistémologique, constitue tout aussi bien un atout dans le domaine de l'action et des applications. Et cela pose bien effectivement le problème de l'engagement direct des sociologues ou spécialistes des sciences de l'homme dans l'action pour l'application de leur savoir. Ainsi apparaît alors clairement la problématique des sciences sociales appliquées, des sciences humaines ou sciences de l'homme dans le concert des sciences. Au delà donc des problèmes conceptuels ou de terminologie, c'est plutôt à la question des relations des sciences de l'homme avec la société, de leur bien-fondé ou de leur utilité en ce troisième millénaire en général, et singulièrement dans un pays en développement comme le nôtre, la Côte d'Ivoire, que le chercheur est appelé à répondre ; et cela, avec de nouveaux arguments sans être déconnecté du processus irréversible de la mondialisation.

Pour ce qui est de la redéfinition ou de la reprécision des termes fondamentaux, la solution du problème se trouve aisément dans le compromis que constitue l'appellation significative de "Sciences de l'Homme". Celle-ci réalise en effet, une synthèse incontestable de toutes les appellations, dans la mesure où l'homme et ses activités demeurent l'objet fondamental d'étude de ces disciplines scientifiques.

En ce qui concerne le rôle des sciences de l'homme dans la société, les pistes de réponse apparaissent bien dans la tendance actuelle de privilégier la recherche d'application par rapport à la recherche fondamentale dans la pratique de notre métier. De là, la formation des diverses écoles. On semble alors ignorer que l'isolement fréquent des praticiens par rapport à la recherche théorique peut présenter les mêmes inconvénients que ceux dont témoigne la séparation en écoles. Les conséquences d'un tel comportement des chercheurs en sciences sociales paraît d'autant plus graves qu'ils diminuent l'efficacité de la pratique. En un mot, en paraphrasant Jean Piaget parlant de la psychologie appliquée, nous dirons qu'il n'existe pas de science sociale appliquée en tant que discipline autonome, mais que toute science sociale correctement pratiquée conduit à des applications valables.

BIBLIOGRAPHIE

ADDA J. (1998)

La mondialisation de l'économie. Tomes i et 2. Collection Repères, Editions La Découverte Paris. 128 P. ; 127 P.

ALBERTINI J.-M. (1967)

Les mécanismes du sous-développement. Editions Economie et Humanisme, les Editions ouvrières Paris. Imprimé en France Octobre 1979 ; P. 10.

BONCOEUR J., TOUEMENT H. (1989; 1994)

Histoire des idées économiques Tomes i et 2. Collection CIRCA; Editions Nathan Paris. 256 P ; 256 P.

DUMONT R. (1962)

L'Afrique noire est mal partie. Editions du Seuil, revue et corrigée, Paris 1973. PP. 153 - 199; 201 - 251.

DUMON (R.), MOTIN M. -F. (1980)

L'Afrique étranglée. Editions du Seuil Paris VIe; 270 P.

L'Encyclopédie Universalis, édition 1980, Volumes 1, 5, 13, 14, 15.

EVANS-PRITCHARD E. F. (1969)

Anthropologie sociale. Editions Payot. Paris 6e; PP 137 - 161.

LALLEMENT M. (1993)

Histoire des idées sociologiques. Tomes 1 et 2. Collection CIRCA; Editions Nathan Paris 256 P.; 256 P.

LECLERC G. (1972)

Anthropologie et colonialisme. Collection anthropologie critique, Editions Fayard Paris. 256P.

NGAKOUTOU T. (1995)

"Sciences sociales et humaines: l'Anthropologie, une science carrefour," In Anthropologie Africaine (revue de l'Association Panafricaine de l'Anthropologie) N° 2, Septembre 1995 ; PP.3 - 46.

INADES. (Institut Africain pour le Développement Economique et Social) 1968.

"Lettre du Pape PAUL VI: le développement des peuples" Imprimi potest Paris 15 janvier; Imprimatur Abidjan 31 Janvier P. 18.

PIAGET J. (1970)

Epistémologie des sciences de l'homme. Collections Idées. Editions Gallimard. UNESCO Paris 383 P.

STAVENHAGEN R. (1973)

Sept thèses erronées sur l'Amérique Latine ou comment décoloniser les sciences humaines Editions Anthropos Paris. 207 P.

WARD R. J. (1973)

Développement - horizon 80. Editions Dunellen Publishing-Company, mc., and Kennikat Press, mc. New York. Traduction de Development Issues for the 1970 's. Collection tendance actuelle Paris 1978 ; 343 P.

ZADI KESSY M. (1998)

Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne. Editions CEDA. Abidjan; 353 P.